



Cher visiteur

Bienvenue dans le Répertoire des juges de la FCI. Nous vous invitons à lire attentivement ces quelques lignes.

Tout juge repris dans le Répertoire des juges de la FCI est sous la responsabilité exclusive de l'Organisation Canine Nationale (OCN) du **Pays** où il a sa résidence légale (appelée **OCN responsable du juge**). Une liste des OCN membres et partenaires sous contrat de la FCI est disponible sous [Membres](#).

Les membres et partenaires sous contrat sont rattachés à une Section FCI (appelée **Section**) : Amériques & Caraïbes - Europe - Asie, Afrique & Océanie.

Seul un nombre très limité de juges d'expositions sont sous la responsabilité de la FCI (appelée **FCI** dans la liste des **Pays**).

Un numéro d'identification (composé du code ISO à deux lettres du pays (OCN) responsable du juge suivi d'un numéro de séquence) (appelé **Numéro**) est attribué à chaque juge repris dans ce Répertoire.

Exemple : BR14 = numéro d'identification pour un juge brésilien sous la responsabilité de la Confederação Brasileira de Cinofilia (BRESIL).

Pour les juges sous la responsabilité de la FCI, le code ISO à deux lettres est remplacé par les initiales FCI (Fédération Cynologique Internationale).

Exemple : FCI4 = numéro d'identification pour un juge sous la responsabilité de la FCI.

Conformément à la nouvelle législation européenne en matière de PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, seuls apparaissent le **Nom** et l'**initiale du Prénom** des juges de la FCI repris dans ce Répertoire et aucune donnée de contact n'est disponible. Un certain nombre de données comme

- 1) les langues FCI ou autres parlées par le juge,
- 2) des informations détaillées sur les autorisations spécifiques à la discipline Expositions (juge de race et de groupe FCI, juges BIS, juges internationaux et nationaux toutes races de la FCI et juges de race non reconnue officiellement par la FCI),
- 3) la durée et le niveau (national ou international) d'une suspension en cours ou exclusion.

peuvent être consultés dans la fiche du juge.

Des informations complémentaires (données de contact, curriculum vitae détaillé, etc.) peuvent néanmoins être obtenues auprès du juge ou/et de son OCN, mais uniquement via le formulaire de contact  mis à votre disposition dans la liste des juges.

Pour chaque juge repris dans ce Répertoire, la Discipline FCI (repris sous **Discipline**) pour laquelle le juge est autorisé apparaît dans la liste des juges.

Exemple : Discipline = Expositions pour les juges autorisés à officier lors des expositions internationales (CACIB) de la FCI.

Enfin, tout juge repris dans ce Répertoire a un statut (repris sous **Statut**) : actif, suspendu ou exclu. Les détails concernant une suspension ou exclusion peuvent être consultés dans la fiche du juge.

A propos des juges d'expositions :

- 1) Un outil de recherche avancée (recherche de juges de race et groupe FCI, juge BIS, juges nationaux et internationaux toutes races de la FCI et juges de race non reconnue officiellement par la FCI) est à votre disposition uniquement si la discipline Expositions a été sélectionnée au préalable.
- 2) Pour les juges d'expositions dont le Nom est suivi de  une autorisation écrite rédigée par l'OCN responsable du juge est exigée pour pouvoir officier lors d'une exposition internationale (CACIB) de la FCI.